
 = par vidéoconférence

Membres du Conseil présents :

Rémi Racine, président du Conseil
Hubert T. Lacroix, président-directeur général
Vivian Bercovici
Edward Boyd
Peter D. Charbonneau
Pierre Gingras
Marni Larkin
Terrence Leier
Maureen McCaw
Brian Mitchell
Marlie Oden







Membre du Conseil absent :

George Cooper

Également présents :

Maryse Bertrand, vice-présidente, Services immobiliers, Services juridiques et avocate-conseil
Tranquillo Marrocco, secrétaire général associé
Stéphanie Duquette, chef de cabinet du président-directeur général

Également présents :

Bill Chambers, vice-président, Image de marque, Communications et Affaires institutionnelles (point 6)
Louis Lalande, vice-président principal, Services français () (point 6)
Neil McEaney, vice-président principal par intérim, Services anglais () (point 6)
Suzanne Morris, vice-présidente et chef de la direction financière () (points 4 à 6)
Roula Zaarour, vice-présidente, Personnes et Culture () (point 6)
Bill Atkinson, directeur général, Partenariats commerciaux nationaux () (points 4 à 6)
Michael Mooney, directeur général, Finances et Administration nationales () (point 6)

Ouverture de la séance

Le président du Conseil ouvre la séance à 8 h 30.

1. Huis clos et rapport du président-directeur général

Le Conseil rencontre le président-directeur général à huis clos pour discuter de plusieurs sujets. Aucun point à verser au procès-verbal n'est signalé au secrétaire général.

2. Adoption des procès-verbaux

Sur une proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU** d'approuver les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration du 19 juin 2013, du 10 juillet 2013 et du 22 août 2013.

3. Rapport du Comité des ressources humaines et de la gouvernance

3.1 Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) – Révision des salaires

Ted Boyd donne un aperçu du mandat de négociation proposé.

Sur la recommandation du Comité des ressources humaines et de la gouvernance, **IL EST RÉSOLU** d'approuver sans modification le mandat de négociation avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

3.2 Association des réalisateurs (AR) – Mandat de négociation

Ted Boyd donne un aperçu du mandat de négociation proposé.

Sur la recommandation du Comité des ressources humaines et de la gouvernance, **IL EST RÉSOLU** d'approuver sans modification le mandat de négociation avec l'Association des réalisateurs (AR).

3.3 Guilde canadienne des médias (GCM) – Mandat de négociation

Ted Boyd offre un aperçu des enjeux du mandat de négociation proposé et des raisons le justifiant. Hubert T. Lacroix présente dans les grandes lignes les relations avec la GCM et la façon dont les enjeux sont abordés sur une base continue et collaborative.

Les membres du Conseil s'informent du statut de la demande présentée au Conseil canadien des relations industrielles et qui a pour but de fusionner les syndicats des Services français. Ils demandent également que les prochains exposés sur les mandats de négociation incluent le coût complet de toutes les questions monétaires et normatives.

Sur la recommandation du Comité des ressources humaines et de la gouvernance, **IL EST RÉSOLU** d'approuver tel quel le mandat de négociation avec la Guilde canadienne des médias (GCM).

3.4 Autoévaluation du Conseil (plan pour 2014)

Ted Boyd donne un aperçu du plan prévu pour l'autoévaluation du Conseil et des discussions du Comité à cet égard.

- s.18(a)
- s.18(b)
- s.20(1)(b)
- s.21(1)(b)

Sur la recommandation du Comité des ressources humaines et de la gouvernance, **IL EST RÉSOLU** de procéder à l'autoévaluation du Conseil en février 2014 et de faire rapport des résultats aux réunions de mai 2014.

3.5 Composition des Comités

Sur la recommandation du président-directeur général, **IL EST RÉSOLU** que le Comité des ressources humaines et de la gouvernance recommande au Conseil de nommer Marlie Oden au Comité de vérification.

3.6 Nomination de la vice-présidente principale, Services anglais

Ted Boyd et Hubert T. Lacroix expliquent la recommandation justifiant le choix de la candidate proposée.

Les membres du Conseil veulent savoir si on a tenu compte des candidatures provenant de l'organisation. Ils s'informent également de l'expérience et du parcours de la candidate proposée.

Sur la recommandation du Comité des ressources humaines et de la gouvernance, **IL EST RÉSOLU** de nommer Heather Conway au poste de vice-présidente principale, Services anglais, selon les conditions présentées, et notamment sa participation au RRILT, à compter du 2 décembre 2013.

4. Rapport du Comité de vérification

4.1 Investissements

Suzanne Morris donne un aperçu du contexte, de la raison, des éléments de décision clés, des répercussions et des risques découlant de la proposition visant l'investissement de la Société ainsi que des étapes à venir et de l'utilisation qui sera faite du produit. Peter Charbonneau explique ensuite les répercussions comptables de cette proposition et donne un aperçu des discussions du Comité à cet effet.

Sur la recommandation du Comité de vérification, **IL EST RÉSOLU** que le Conseil d'administration :

Hubert T. Lacroix informe le Conseil que Tim Casgrain remplacera Suzanne Morris en tant que représentant de CBC/Radio-Canada au conseil d'administration |

4.2 Indemnisation des fiduciaires de la Caisse de retraite de Radio-Canada

Peter D. Charbonneau explique les raisons justifiant les ententes d'indemnisation conclues avec tous les fiduciaires de la Caisse de retraite de Radio-Canada.

Sur la recommandation du Comité de vérification, **IL EST RÉSOLU** d'autoriser deux représentants de la haute direction à signer les ententes d'indemnisation avec les employés et agents (actuels et anciens) du Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada, et qui sont semblables à celles conclues avec les administrateurs de la Société.

4.3 Calendrier des réunions du Comité des infrastructures et du Comité de vérification

Peter D. Charbonneau explique qu'il est souhaitable que, lorsque des projets ayant un impact financier doivent être discutés par le Comité des infrastructures, que les réunions de ce Comité et celles du Comité de vérification soient programmées de manière à permettre la participation des Finances nationales.

5. Rapport du Comité de planification stratégique

Ted Boyd mentionne que, le 24 septembre 2013, le Comité a passé en revue le mécanisme de la planification stratégique et ses étapes clés, la rétroaction préliminaire du personnel de CBC/Radio-Canada à propos des principaux facteurs opérationnels, les enjeux stratégiques émergents dégagés par les membres du Conseil et les étapes à venir.

Afin d'optimiser le temps du Comité de planification stratégique et du Conseil, Rémi Racine mentionne que le Comité a accepté que les discussions sur la planification d'*Au-delà de 2015* se concentrent sur les stratégies, et propose que les conditions réglementaires légales, comme certains éléments du mandat de la Société et de son financement, de même que certains aspects de son fonctionnement, bien que pertinents pour des discussions du Conseil en général, ne fassent pas partie de l'exercice de planification comme tel.

Les membres du Conseil discutent ensuite des mérites d'inclure ou de ne pas inclure certains aspects du mandat et les questions opérationnelles dans l'exercice de planification.

6. Le point sur les changements budgétaires des dernières années et le programme *À l'action*

Suzanne Morris, Mike Mooney et Bill Atkinson font le point sur les réductions budgétaires des dernières années, sur les phases actuelles et prévues des initiatives du programme *À l'action* et sur les autres projets d'efficacité et d'alignement institutionnels.

Neil McEneaney et Louis Lalande donnent un aperçu des autres grandes initiatives d'efficacité et d'alignement entreprises par les Services anglais et les Services français respectivement.

Les membres du Conseil demandent des précisions sur le niveau des réserves, sur la réaction des employés aux initiatives du programme *À l'action*, sur la réussite de ces initiatives, sur les transferts du budget d'immobilisations au budget d'exploitation et sur l'étendue des investissements dans les technologies.

7. Le point sur le hockey

Ce sujet a fait l'objet d'une discussion pendant la présentation du rapport du président-directeur général.

8. Questions diverses et huis clos (administrateurs indépendants)

Les membres du Conseil posent des questions sur l'influence de la stratégie en matière de contenu autochtone dans l'expansion de la station de Saskatoon, ainsi que sur les résultats de la programmation pour enfants.

Maryse Bertrand fait le point sur le projet immobilier de la Maison de Radio-Canada. Les membres du Conseil posent des questions sur le coût et la valeur des services de P3 dans le cadre de ce projet. Ils veulent également savoir s'il y a ensuite des problèmes majeurs associés au projet, aux efforts de gestion du changement découlant du réaménagement des espaces de travail, au consortium qui a participé à l'appel d'offres et au dossier de la location d'espaces |

Les membres du Conseil se réunissent à huis clos pour discuter de divers sujets. Aucun point à verser au procès-verbal n'est signalé au secrétaire général.

9. Éléments d'information

- 9.1 Compte rendu sur la stratégie en matière de contenu autochtone
- 9.2 Bulletin de rendement – Programmation pour enfants
- 9.3 Projet de développement de la MRC à Montréal

Levée de la séance

La séance est levée à 13 h 45.

Président du Conseil

Secrétaire